

*Initiatives parlementaires*

Troisièmement, les services de garde d'enfants devraient être accessibles à tous, indépendamment du revenu, de la situation professionnelle ou du lieu de résidence. Aujourd'hui, au Canada, il n'y a simplement pas de services de garde d'enfants dans bien des régions rurales, alors que les deux parents travaillent à la ferme, ou qu'un parent travaille à la ferme et l'autre, en ville. Les services de garde licenciés ne sont pas accessibles au Canada. Beaucoup de familles n'ont pas droit à une subvention, mais ne peuvent pas payer le coût élevé des services de garde d'enfants. L'écart entre l'accessibilité des services de garde licenciés et le nombre de mères qui ont un emploi rémunéré ne cesse de s'élargir depuis dix ans et est devenu énorme. Le nombre d'enfants de moins de 13 ans dont la mère a un emploi rémunéré mais qui n'ont pas accès à des services de garde réglementés était plus élevé d'un demi-million en 1990 qu'en 1983.

Quatrièmement, les services de garde d'enfants doivent être assez polyvalents pour répondre aux besoins spéciaux de tous les enfants, et ce, d'une façon qui soit adaptée à leur culture. La sensibilité aux questions culturelles devrait faire partie de la formation du personnel et être prise en compte au moment de l'embauchage. Aucun enfant ne devrait perdre le respect de sa personne dans une garderie.

Les communautés autochtones ont un défi particulier à relever pour ce qui est d'apprendre aux jeunes à connaître et à respecter leurs langues, leurs coutumes, leurs valeurs et leur spiritualité traditionnelles. Les services de garde des enfants autochtones doivent être régis par les collectivités autochtones.

• (1740)

Cinquièmement, les services doivent être assez souples pour offrir des services à plein temps ou à temps partiel, des services occasionnels ou saisonniers et même des services adaptés aux besoins des parents qui travaillent par postes.

J'ai eu trois enfants en deux ans. Je sais ce que c'est que de rester à la maison et de n'avoir qu'un faible revenu, de faire partie d'une famille à revenu unique, de tenter de satisfaire aux besoins de trois enfants en bas âge, dont un gravement malade. Les parents dans cette situation ont droit à un répit. Ils doivent avoir accès à des services permettant à leurs enfants de socialiser avec d'autres jeunes et de sortir de leur milieu familial, et ce, pour le bien des enfants comme des parents.

Selon une étude nationale sur les services de garde d'enfants effectuée l'an dernier, 55 p. 100 des parents qui occupent un emploi rémunéré n'ont pas d'horaire de travail régulier. Autrement dit, ils ne travaillent pas du lundi au vendredi et n'ont pas toujours congé le soir et la fin de semaine. Pourtant, la plupart des garderies ne sont ouvertes que de 8 heures à 18 heures; certaines ferment même plus tôt. Quels services y a-t-il pour les enfants

des parents qui travaillent par postes? Il ne faut pas sous-estimer la souplesse que doivent posséder les services de garde d'enfants.

Pourquoi les contribuables devraient-ils payer pour permettre aux propriétaires de garderies de s'enrichir au lieu de fournir aux enfants des repas nutritifs et des ressources pédagogiques? Selon de nombreuses recherches, les garderies commerciales, évalués selon le rapport enfants-employés, la formation du personnel, le roulement des effectifs, les salaires et les avantages sont en moyenne de qualité inférieure aux garderies sans but lucratif.

Les parents n'ont pas l'embarras du choix. Ils doivent souvent se contenter des services qui sont disponibles, à moins d'avoir les moyens de faire autrement.

Quand il est question de la garde des enfants, il est faux de croire que les parents ont le choix. Leur choix est souvent dicté par plus d'une considération financière. Certaines femmes qui travaillent préféreraient rester à la maison avec leurs jeunes enfants. D'autres qui restent à la maison et vivent du revenu de leur conjoint, de prestations d'aide sociale ou de faibles économies préféreraient réintégrer le marché du travail, mais en sont incapables parce qu'elles ne trouvent pas de garderies.

Il leur est impossible de retourner aux études, de parfaire leurs connaissances ou de se recycler, de chercher du travail, ou d'accepter un emploi, faute de services de garde d'enfants adaptés à leurs besoins.

Le taux de natalité diminue au Canada. Le groupe de travail sur la garde d'enfants formé en 1986, communément appelé groupe de travail Katie Cooke, a déclaré que des gens lui avaient écrit pour dire que l'insuffisance des congés parentaux et le manque de garderies les avaient directement poussés à renoncer à avoir des enfants. Notre société ne reconnaît pas le travail des femmes à la maison et, partant, rémunère mal les employées des garderies.

Nombre d'employées de garderies, notamment les centres réglementés sans but lucratif, possèdent des diplômes ou des certificats et de l'expérience en puériculture, sans oublier leur patience, leur sens des responsabilités et leur amour pour les enfants, mais il n'empêche qu'elles sont beaucoup moins bien payées qu'une foule de travailleurs masculins occupant des emplois exigeant moins d'instruction et comportant sûrement moins de responsabilités.

Le gouvernement actuel et celui qui l'a précédé ont choisi d'ignorer le besoin croissant de services de garderie abordables jusqu'à ce qu'il atteigne les proportions d'une crise.

En tant que société, nous connaissons la prospérité ou le déclin suivant le traitement que nous réserverons collectivement à nos enfants, les possibilités d'apprentissage et de croissance que nous mettrons à leur disposi-